PRÉFET
DE L'ORNE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction
départementale
des territoires

MANQUE D'EAU

CRISE SÉCHERESSE

Les niveaux observés des cours d'eau ont atteint une cote critique dans la région, et compte tenu des prévisions météorologiques, le secteur est classé en **crise sécheresse**.

D'importantes **mesures de restriction** sont mises en place à destination des utilisateurs et usagers de l'eau, **notamment pour les particuliers, et en dehors des besoins en eau potable alimentaire** :

ARROSAGE DES POTAGERS ET PLANTATIONS
Interdit de 8h à 20h

TOUT AUTRE USAGE DE L'EAU
Interdit

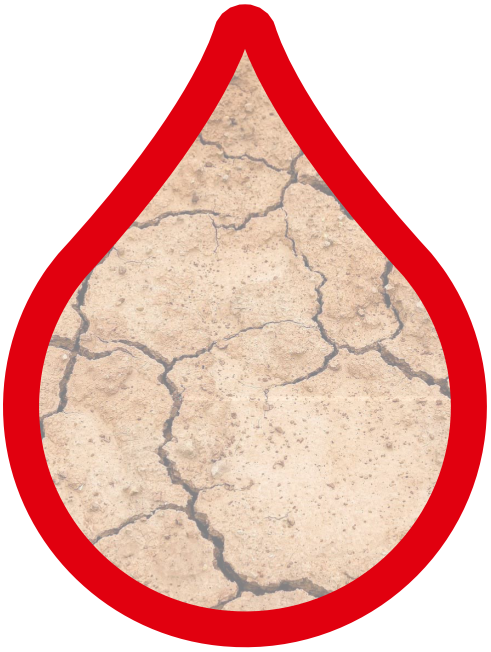

Toutes les mesures sont consultables dans l'arrêté préfectoral disponible à l'accueil, en mairie et sur le site internet des services de l'État dans l'Orne.

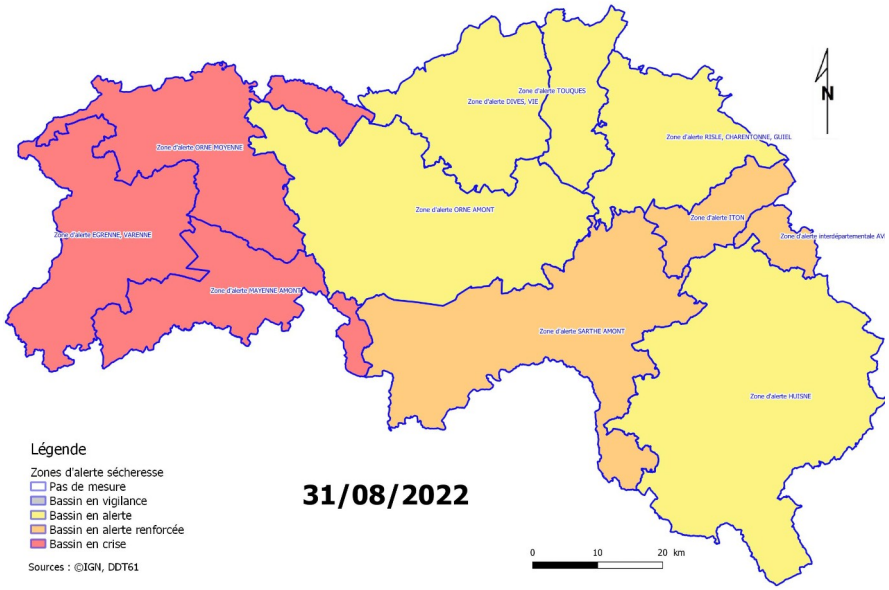

QUATRE NIVEAUX DE SÉCHERESSE

- Vigilance sécheresse
- Alerte sécheresse
- Alerte renforcée sécheresse
- Crise sécheresse

Cité administrative, Place Bonet, CS 20537
61007 ALENÇON CEDEX
Tél. 02 33 32 50 50 - ddt@orne.gouv.fr

Pour suivre l'actualité relative à la sécheresse dans votre secteur, consultez le site internet des services de l'État dans l'Orne (www.orne.gouv.fr) ou flashez ce code QR